

Valorisation des services culturels et récréatifs des zones humides méditerranéennes

Doriane Moisan
2012-2013

Résumé

Un travail sur le suivi des services écologiques a été conduit entre mars et juillet 2013 au Parc ornithologique du Pont de Gau et au Centre du Scamandre, zones humides camarguaises classées sites Ramsar. Cette étude a eu pour objectif de tester la faisabilité d'un nouvel indicateur culturel des zones humides méditerranéennes, en particulier leur rôle éducatif et récréatif. Elle a combiné un recensement quantitatif des visiteurs et une enquête qualitative ouverte. Les résultats suggèrent que l'attractivité est principalement locale pour les deux sites, même si certains visiteurs viennent du reste de la France ou de l'étranger. Les deux sites d'intègrent le plus souvent dans un circuit de visite. L'écologie n'est pas une raison première de choix de visite dans les deux sites. En effet, les raisons majeures observées de visite sont l'utilisation de l'espace comme cadre favorable à une activité (promenade en nature, lieu privilégié de rencontres etc.). La découverte de la nature est également un motif observé de visite important. Cependant, la majorité des visiteurs déclarent venir pour les oiseaux, mais cela ne représente pas une voie d'entrée écologique puisque mis à part le flamant rose, aucune espèce n'est citée comme réelle raison de visite. En matière de service culturel, c'est donc le côté esthétique et paysager qui joue comme critère d'attractivité et de choix de visite. Il a également été mis en évidence que le centre du Scamandre a des difficultés à satisfaire les différents profils de visiteurs en termes de pédagogie. Des efforts au niveau de la sensibilisation environnementale sont à envisager. Concernant le Pont de Gau, certains services sont également à améliorer. Le transfert de valeurs en termes éducatif est mis en avant dans les deux sites.